



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

installations classées

Question écrite n° 109896

## Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur le contrôle des installations classées soumises à autorisation, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment que dans le cadre d'une extension du contrôle par un organisme agréé à d'autres rubriques que celles prévues par le projet de décret en cours, les rubriques relatives aux substances toxiques, comburantes, inflammables ou réagissant à l'eau ainsi que les rubriques relatives à des activités comportant à la fois des pollutions et des nuisances soient retenues en priorité. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109896

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11729